



HAL
open science

Tourisme, patrimoine et islam : Fès, pôle touristique et pôle tijane

Anne Ouallet

► **To cite this version:**

Anne Ouallet. Tourisme, patrimoine et islam : Fès, pôle touristique et pôle tijane. Via Tourism Review, 2021, 10.4000/viatourism.7619 . hal-03861568

HAL Id: hal-03861568

<https://univ-rennes2.hal.science/hal-03861568>

Submitted on 26 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Via
Tourism Review
20 | 2021
Tourisme religieux

Tourisme, patrimoine et islam : Fès, pôle touristique et pôle tijane

Ouallet Anne



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/viatourism/7619>

DOI : [10.4000/viatourism.7619](https://doi.org/10.4000/viatourism.7619)

ISSN : 2259-924X

Traduction(s) :

Tourism, heritage and Islam: Fes, a tourism centre and a Tijani centre - URL : <https://journals.openedition.org/viatourism/7649> [en]

Turismo, patrimonio e islam: Fez, polo turístico y polo tijaní - URL : <https://journals.openedition.org/viatourism/7674> [es]

Éditeur

Association Via@

Ce document vous est offert par Université Rennes 2



Référence électronique

Ouallet Anne, « Tourisme, patrimoine et islam : Fès, pôle touristique et pôle tijane », *Via* [En ligne], 20 | 2021, mis en ligne le 15 décembre 2021, consulté le 20 novembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/viatourism/7619> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/viatourism.7619>

Ce document a été généré automatiquement le 30 juillet 2022.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Tourisme, patrimoine et islam : Fès, pôle touristique et pôle tijane

Ouallet Anne

NOTE DE L'ÉDITEUR

Article évalué par les pairs

Introduction

- 1 En Afrique, le religieux a toujours été dominant même si l'esprit de la laïcité a, depuis le XX^{ème} siècle, séduit certains milieux, notamment intellectuels. La période coloniale s'est d'ailleurs souvent appuyée sur ce religieux pour mieux imposer son projet (Triaud, 2006). C'est ainsi que certains réseaux de l'islam ont particulièrement prospéré du Maghreb à l'Afrique subsaharienne, fin XIX^{ème} début XX^{ème} siècles, à l'image de ceux de la confrérie Tijane (Robinson and Triaud 2000). La ville de Fès au Maroc, « pôle » de cette Tijaniyya en profite. La ville a, parallèlement, bénéficié du mouvement général de développement du tourisme¹ et du label de « Patrimoine de l'Humanité » décroché pour sa médina en 1981. Fès se situe donc à la fois dans le circuit mondial des sites du patrimoine de l'Humanité et est le phare du circuit international des réseaux tijanes. Deux types de flux touristiques convergent ainsi sur la ville. Chacun d'eux s'inscrit dans des itinéraires propres et répondent à des logiques spécifiques qui génèrent des revenus. L'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO engendre des flux de touristes profanes, non motivés a priori par la croyance religieuse, sauf à penser que le patrimoine en soit devenu une. Parallèlement, la sainteté tijane de la ville induit des flux d'individus ou de groupes dont bon nombre ont pérégriné le long des itinéraires internationaux d'un islam dont la mémoire des saints est ancrée dans les territoires et s'inscrivent dans un vaste mouvement d'essor du tourisme religieux. Ces mobilités en plein développement projettent sur le devant de la scène de nouveaux

acteurs, fortifient certains axes de circulation et nœuds d'échanges, boostant une économie directement liée aux activités associées à ce secteur.

- 2 Les liens entre ces deux types de touristes ressortent davantage d'un phénomène de juxtaposition, voire de ségrégation que d'une cohabitation. Les espaces de rencontre sont limités à d'éventuels croisements dans les rues de la médina. Les uns et les autres ont leurs propres créneaux. Les touristes religieux profitent souvent de leur pèlerinage pour entreprendre des affaires, ce type d'activités rentrant d'ailleurs dans la catégorie « tourisme », puisque « *non liées à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité* » (INSEE). La plupart des autres touristes visitent lieux culturels et patrimoniaux, en général ceux documentés par les repérages du patrimoine touristique institutionnel, sans y déclarer leur religion et sont interdits d'entrée dans les mosquées. Ils font plutôt des achats « souvenirs » et sont une clientèle de choix pour la restauration et l'hébergement. Patrimoine et islam font de Fès un haut lieu touristique producteur de richesses, mais aussi d'évitements.
- 3 L'analyse de ces logiques et pratiques décrites dans cet article découle d'une démarche anthropo-géographique mêlant entretiens et observations participantes² à Fès et sur certains autres hauts-lieux de la Tijaniyya au Maroc, au Sénégal et au Mali.

I. Double qualification pour Fès : label patrimonial et distinction religieuse

- 4 Fès est doublement distinguée, par le label UNESCO de l'inscription au patrimoine mondial de l'Humanité et en tant que pôle officiel de la Tijaniyya. L'un et l'autre attestent d'une reconnaissance patrimoniale. Patrimoine et religion se croisent selon deux types de logiques formulées à travers les spécificités des mises en patrimoine. L'une répond à une patrimonialisation par le haut et est initiée par des politiques institutionnelles. L'autre est plutôt issue d'une dynamique construite par le bas autour de réseaux religieux informels qui puisent leur essence dans des inscriptions territoriales laissées par l'histoire de la diffusion de l'islam. Les deux génèrent des flux touristiques.

A. Label UNESCO et tourisme patrimonial

- 5 La première dynamique a permis de sélectionner certains éléments (espaces, objets, éléments matériels et immatériels), de les inscrire sur des listes de sélection au patrimoine et de les proposer à la consommation touristique nationale et internationale. À Fès, la médina a ainsi pu être répertoriée, enregistrée en tant que patrimoine officiel et le dossier porté par les institutions marocaines a été validé en 1981 par l'UNESCO pour l'inscription au label du Patrimoine mondial de l'Humanité. Cette distinction a induit des flux touristiques très institutionnalisés et répertoriés officiellement par le ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Economie sociale du Royaume du Maroc. Cette sélection s'appuie sur la qualité paysagère et architecturale urbaine incontestable de la médina avec des édifices emblématiques de l'islam. Parmi ces derniers, citons la mosquée Qarawiyyin de la fin du IX^{ème} siècle, considérée internationalement comme la plus ancienne université encore en activité ou encore la medersa Bou Inania d'époque mérinide (XIV^{ème} siècle). Dans le cas fassi, c'est surtout le patrimoine habité et sa dimension immatérielle qui donne

l'originalité, répondant aux critères de la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine immatériel de 2003. À Fès, la valorisation du patrimoine intangible s'appuie à la fois sur une ambiance, celle de la médina populaire, mise en avant par les autorités marocaines dans leur dossier de candidature auprès de l'UNESCO et sur des activités artisanales originales restées dans la vieille ville, telles que les tanneries.

- 6 Le phénomène touristique lié à cette inscription institutionnelle labellisée par l'UNESCO et appelé par les politiques étatiques est conséquent et il a été déjà très étudié (Akdim et Laoualane 2010 ; Lanchet 2006 par exemple). L'objectif n'est pas ici de s'attarder sur cet aspect, mais plutôt d'observer l'autre versant de la dynamique touristique, celui qui est issu des mobilisations par le bas (Ouallet, 2013), dans le cadre des pratiques sociales liées à l'islam. En effet, en s'appuyant sur les repérages institutionnels, les analyses généralement réalisées ont documenté le versant de la patrimonialisation institutionnelle et de ses effets, mais ont peu, ou pas, porté attention aux territoires de l'islam créés par le bas. Ceux-ci sont pourtant essentiels à la compréhension des dynamiques territoriales dans lesquelles Fès est reconnue comme pôle tijane et des effets touristiques induits. C'est cet aspect assez peu renseigné que nous voulons approfondir ici tout en montrant que ces dynamiques liées à des marquages de l'islam peuvent venir croiser les flux touristiques plus habituellement identifiés. Il nous a donc semblé intéressant de privilégier pour cet article les dynamiques forgées par le bas. Elles inscrivent des territorialités liées aux patrimonialisations d'un islam aux ancrages spatiaux multiples dont le pôle reconnu est Fès et des pratiques religieuses qui lui sont associées. Elles génèrent, elles aussi, des activités culturelles et économiques, celles d'un tourisme religieux en plein essor.

B. Pôle de la Tijaniyya et tourisme religieux

- 7 Pour les tijanes, Fès qui abrite le mausolée du saint fondateur de la confrérie soufie, Cheikh Ahmed Tijane³ (document 1), est considérée comme le « pôle ». Fondée en 1781, la Tijaniyya s'est développée depuis Fès et l'Afrique du Nord vers les espaces de l'Afrique subsaharienne où elle s'est rapidement imposée au cours du XIX^e siècle comme la plus grande confrérie. À partir de tous ces espaces, la distinction religieuse de « pôle » amène vers la ville de Fès nombre de croyants tijanes (document 2). Beaucoup d'entre eux sont des subsahariens. Ils viennent plus précisément se recueillir sur le tombeau de leur guide qui se trouve dans la mosquée Tijane de la ville. Cette mosquée est donc un point de convergence au cœur de la médina, de même que la *zawiya* fondée en 1798 par le Cheikh lui-même, également lettré mystique. C'est autour de cette *zawiya* que la confrérie s'est structurée. Ces deux lieux qui sont habités par l'âme du Cheikh fondateur sont devenus des repères essentiels de la spiritualité tijane dans la ville pôle. L'épopée confrérique est à l'origine de ces flux qui aboutissent à Fès et elle les modèle sur tous les parcours balisés par les saints (Ouallet et Cissouma, 2019) qui ont accompagné son expansion en diversifiant les branches de la Tijaniyya. Les itinéraires des pèlerins tijanes se déploient donc vers Fès où se trouve le mausolée de Cheikh Ahmed Tijane à partir de l'Afrique subsaharienne occidentale, du Sénégal et depuis l'Est du Mali pour sa branche umarienne⁴ et celle des disciples d'El Haj Malick Sy⁵, du Niger et du Nigeria pour sa branche niassène⁶ (Ouallet, 2019).
- 8 Les pratiques des pèlerins tijanes et donc le réseau touristique religieux qui y est associé, s'appuient sur les *ziyâras*⁷ qui témoignent de la fidélité aux saints à travers des

visites pieuses sur les lieux des tombeaux, le plus vénéré d'entre eux étant le mausolée de Cheikh Ahmed Tijane. Les moments forts en sont les grandes célébrations religieuses de l'islam autour principalement de la fête de la naissance du Prophète, mawlad, et secondairement, de la commémoration de la « nuit du destin », laylat al-qadr⁸. Fès en tant que ville mémorielle de l'islam accueille en ces moments un nombre particulièrement important de croyants, bien au-delà de la Tijaniyya.

- 9 Les formes contemporaines de ce type de mobilisations pèlerines donnent une nouvelle vie aux territoires porteurs de la mémoire, particulièrement celle de l'islam, en leur suggérant des ressources supplémentaires liées au développement parallèle d'activités qui relèvent du secteur touristique. Elles font prospérer un genre de tourisme en pleine expansion qui s'appuie sur le patrimoine religieux et sur des réseaux transnationaux.

II. Sur les itinéraires transnationaux, de simples haltes ou des stations religieuses en devenir ?

- 10 La ville de Fès en tant que lieu de convergence des touristes religieux et des touristes profanes ne se comprend que dans un jeu d'échelles géographiques qui connecte aussi d'autres territoires et fait se rejoindre le local et le global. Fès, par sa médina inscrite au patrimoine mondial, mais aussi en tant que haut-lieu de l'islam, n'existe que dans une logique d'ensemble qui relie des territoires inscrits dans des réseaux, ceux qui connectent les hauts-lieux du patrimoine mondial (Ouallet et Cissouma, 2010) et ceux qui traversent des lieux majeurs de la piété musulmane, particulièrement celle des Tijanes. Partout, les itinéraires sont doublés d'activités religieuses et économiques et jalonnés de haltes qui cherchent à mieux s'imposer et rêvent, pour certaines d'entre elles, de devenir de véritables stations religieuses.

A. Itinéraires religieux de la Tijaniyya

- 11 Les itinéraires religieux de la Tijaniyya aboutissent à Fès. C'est là que convergent les flux touristiques finaux, mais d'autres lieux étapes accueillent aussi les pèlerins, vitalisant ainsi les territoires grâce à des activités économiques liées au religieux. Les différents acteurs religieux, cheikhs, entrepreneurs religieux ou simples pèlerins motivés par la célébration et la revivification de la mémoire de leur guide Cheikh Ahmed Tijane ou celle d'autres saints mineurs plus locaux, cheminent le long d'itinéraires balisés et se retrouvent dans des hauts-lieux qui sont aussi, lors des grands rassemblements, des espaces économiques.
- 12 Les réseaux de la Tijaniyya sont ancrés dans des territoires vécus et influencés par les successeurs du Cheikh fondateur, initiateurs de branches spécifiques à l'intérieur de la confrérie et considérés eux aussi comme saints. Ils se sont développés dans toute l'Afrique occidentale : la branche umarienne sur les traces du conquérant toucouleur El Haj Umar Tall, la branche de Tivaouane⁹ autour des disciples et successeurs d'El Haj Malick Sy et la branche niassène avec les adeptes d'Ibrahim Niassé (carte 1). Ils convoquent partout la mémoire du guide et s'étendent du Sénégal au Nigéria, du Maghreb au Mali, au Niger et à la Guinée, débordant même les frontières de ces pays. Les trajectoires sont revivifiées constamment par les pèlerins et des entrepreneurs religieux, influencées, construites et reconstruites selon les opportunités développées le long de réseaux qui innervent les territoires et les balisent d'un marketing religieux.

Elles offrent des facilités d'échanges que les pèlerins déclinent plutôt en termes d'adhésion à une communauté religieuse, mais sont également utilisées économiquement, socialement, voire politiquement pour le Sénégal ou encore le Maroc. Des points de rencontres favorisent les échanges sociaux, spirituels et économiques : par exemple (et parmi de très nombreux autres lieux) Bandiagara, Nioro du Sahel (haut-lieu des Hamallistes¹⁰) pour le Mali ; Dakar, Tivaouane, Kaolack ou des villes du Fouta au Sénégal telles que Gaya, Matam ou encore Kanel ; Marrakech, Meknès ou encore Rabat au Maroc.

B. Haltes et stations religieuses : du mirage à l'affirmation

- 13 Dans tous ces hauts-lieux de la Tijaniyya, une économie liée au tourisme religieux s'est développée. Ainsi par exemple, à Deguimbéré près de Bandiagara (Mali), où El Haj Umar Tall aurait disparu dans une grotte, est célébrée chaque année une très grande *ziyâra* en son nom. Elle rassemble les foules. Plusieurs centaines de fidèles s'y retrouvent. De très nombreux T-shirts, tissus imprimés au nom de l'événement et prospectus sont diffusés à cette occasion¹¹. Beaucoup plus à l'Ouest, à Tivaouane à une centaine de kilomètres de Dakar, les pèlerins convergent tout au long de l'année, et plus particulièrement lors du *mawlud* appelé *gamou* au Sénégal. L'observation participante que j'ai menée au *gamou* de Tivaouane¹² me permet d'affirmer la force et la capacité structurante de l'événement dans cette ancienne capitale du Royaume du Cayor, devenue ville sainte et capitale des Tijanes par la descendance d'El Haj Malick Sy, et la vitalité économique conférée par ce rassemblement majeur (document 3). Des *ziyâra* spécifiques sont également organisées à Kaolack, capitale des Niassènes, à environ 150 km au sud-Est de Tivaouane et en bien d'autres lieux encore, drainant les foules et stimulant les économies locales. Un peu partout, *gamou* et *ziyâra* rythment les déplacements et génèrent de nouvelles activités (vente d'objets, tissus imprimés liés à l'événement, restauration, transport entre autres). Le tourisme religieux est assurément une manne pour les localités qui peuvent le capter et elles revendiquent parfois un label institutionnel pour mieux asseoir leur renommée et canaliser des aides. C'est le cas au Sénégal où un certain nombre de localités se battent pour l'obtention du statut de ville sainte ou de cité religieuse (Ouallet et Cissouma, 2019). À Dakar, capitale du Sénégal, et pôle moderne de la Tijaniyya, toute une économie culturelle a été développée autour de la Grande mosquée de la ville qui abrite par exemple les journées culturelles de la Tijaniyya, parrainées par le royaume chérifien depuis 1986. Le rayonnement culturel tijane est aussi un *soft power* pour le pouvoir politique marocain au Sud du Sahara.
- 14 Au Maroc lui-même, Nazarena Lanza (2012 et 2014) décrit par exemple comment les pèlerins s'arrêtent à Rabat pour se rendre sur le mausolée de Sidi Larbi ben Sayeh, « un important *muqaddam*¹³ marocain considéré comme la porte d'accès à Cheikh Tijani » (Lanza, 2014, p. 163). Elle montre finalement que des *zawiyas* moins importantes telle que la *zawiya rabatti* de Sidi Larbi ben Sayeh sont « poussées à se réinventer pour ne pas tomber dans l'oubli » (Lanza, 2014, p. 157). Meknès possède aussi sa *zawiya tijaniyya*, moins courue que celle de Fès, mais sur son chemin. Quant à la *zawiya tijaniyya* de la médina de Casablanca, elle est fréquentée par les Tijanes casablancais et par les pèlerins qui suivent un tour opérateur incluant la visite-prière de la grande mosquée Hassan II de Casablanca. La connexion est alors faite avec le secteur privé institutionnel du développement touristique.

- 15 Toute une série de localités misent avec plus ou moins de succès sur la renommée religieuse pour dynamiser le tourisme religieux et développer une économie locale. Seules, quelques rares arrivent à s'imposer comme station religieuse d'envergure nationale ou internationale.
- 16 Plus que seul « épicode marocain » (Berriane, 2012), Fès est le « pôle » d'une Tijaniyya transnationale. Dans la topologie tijane, la ville est la source des enseignements et l'aboutissement principal des pèlerinages. Elle peut, à ce titre, prétendre capter « Le Pèlerinage » des adeptes tijanes (Kane, 1993) pour lesquels il est alors possible de se dispenser de celui de La Mecque. L'enjeu d'asseoir cette réputation de pôle et de capter la clientèle touristique des pèlerins est énorme et le développement des réseaux tijanes peuvent conforter Fès comme station religieuse. Ceci n'est évidemment pas apprécié par l'islam politique anti confrérique porté par l'Arabie saoudite où La Mecque n'a pas de rivale sérieuse, pour l'instant tout au moins. La Mecque est le prototype de la station religieuse touristique mondiale multiservices, réservée aux musulmans (Chiffolleau, 2015). Les pèlerins peuvent à la fois y accomplir les rites religieux normés lors du *Haj* et goûter les loisirs des parcs d'attractions ou à thèmes, vitrine captée par exemple par Tripadvisor (2021). Les deux activités sont désormais couramment associées.
- 17 Fès reste à un niveau très modeste et donne plutôt pour l'instant dans le classicisme du religieux et du patrimonial. Elle tire profit de la mémoire locale, célèbre les saints et ses liens avec les autres lieux porteurs d'érudition en islam. Les choix toponymiques lui permettent par exemple de mettre en valeur les relations tissées dans l'espace africain subsaharien. Ainsi, c'est à l'hôtel « Tombouctou » situé à proximité immédiate de la zawiya tijane que descend une partie des touristes religieux subsahariens. C'est une façon de fidéliser la clientèle tout en rappelant que l'érudit tombouctien Ahmed Baba a été détenu dans cette ville. Pour le tourisme religieux, elle mise sur une fréquentation africaine, essaie de conforter sa place de pôle pour la Tijaniyya.
- 18 L'essor exponentiel du trafic aérien lui a ravi sa place de ville étape incontournable dans les circuits au retour de La Mecque qu'elle avait autrefois puisque, maintenant, les avions relient directement les capitales africaines à l'Arabie, mais elle a à y gagner de nouvelles opportunités. Dans les années 1960, le retour du pèlerinage à la Mecque se faisait par paquebot et une escale au Maroc était organisée guidant des groupes de plusieurs centaines de personnes sur Fès pour se recueillir sur le mausolée du Cheikh. Les pèlerins débarquaient alors à Tanger, se rendaient à Fès et ré-embarkaient à Casablanca (Chiffolleau et Madoeuf, 2005). La fin des croisières maritimes et la multiplication des lignes aériennes ont ouvert la possibilité de venir au Maroc à partir du Sénégal par avion pour les plus fortunés. Les autres empruntent la voie terrestre individuellement ou par petits groupes. Le bouche à oreille et les amitiés construites au fil des pérégrinations organisent les étapes. Les uns et les autres se retrouvent à Fès dans une « religiosité du partage » (Mary, 2009), particulièrement au moment de la célébration du *mawlad*.

C. Renommée internationale touristique et religieuse : un atout pour Fès et le Maroc

- 19 Le développement du tourisme religieux induit des évolutions spatiales notables en réactivant des territorialités liées au sacré ou en en faisant émerger de nouvelles. Dans le cas étudié ici, il revivifie les réseaux internationaux confrériques entre lieux saints

aux différentes échelles : échelle transnationale (du Mali au Maghreb par exemple, carte 1), mais aussi nationales (Lanza, 2012 et 2014) ou encore intra-urbaines avec l'inscription de topographies liées aux pratiques vivantes de l'islam soufi (décrites ci-dessous pour Fès).

- 20 La politique touristique marocaine liée à la mise en valeur patrimoniale s'appuie pour l'instant essentiellement sur les critères internationaux transmis par l'UNESCO. Cela a généré des flux très porteurs attirant notamment une clientèle internationale venue plutôt de pays riches. Elle s'est par contre assez désintéressée de ces autres mouvements touristiques décrits ci-dessus, liés au religieux et dont Fès est le point nodal. Ces derniers qui restent dans l'informel sont générés par les pratiques socio-économiques et culturelles de sociétés où le religieux est englobant et concernent des populations au pouvoir d'achat globalement plus restreint. Ils s'inscrivent dans une dimension internationale tournée vers le sud et des pays plus pauvres qui entretiennent avec le Maroc des relations étroites. La volonté du Maroc de jouer un rôle important de guide dans l'islam malékite amène par exemple le Royaume chérifien à mieux s'affirmer depuis une dizaine d'années en tant que leader en Afrique subsaharienne, mais sans qu'il ne se soit emparé réellement pour l'instant de la gestion des flux touristiques religieux issus de cette Afrique subsaharienne et qui convergent vers le pôle tijane. Incontestablement, Fès, ville historique des relais de l'islam et ville du patrimoine mondial est l'un des points d'appui des réseaux internationaux à partir desquels se construit une richesse marocaine dans laquelle le tourisme représente un atout de poids qui n'est pas encore totalement exploité par le pouvoir marocain en ce qui concerne le tourisme religieux. Et pourtant, les deux, tourisme profane comme tourisme religieux apportent l'un comme l'autre, leur pierre à l'édification d'une renommée qui conforte la distinction de la ville. C'est à une échelle beaucoup plus fine, celle du suivi des spatialités touristiques intra-urbaines qu'il est possible de suivre les dynamiques touristiques précises qui forgent la ville et construisent cette notoriété. Elle se construit sur des repères spécifiques, des croisements et parfois aussi des évitements.
- 21 Les deux profils de touristes associés à cette dynamique sont repérables également dans l'espace intra-urbain. Les pratiques des uns et des autres aboutissent à des spatialités touristiques propres, leurs croisements éventuels dans l'espace est assez fortuit. Ceux qui font du tourisme religieux et ceux qui s'adonnent au tourisme profane ne se rencontrent pas réellement.

III. Tourisme religieux et tourisme profane : produits touristiques et pratiques

- 22 Divers enjeux liés aux déplacements touristiques ressortent de l'observation des différentes échelles et des évolutions dans le temps et l'espace. Les éléments d'information apportés renseignent à la fois sur la mise en place des politiques touristiques, sur les pratiques déployées et les opportunités économiques. L'échelle internationale montre la reconfiguration des trajets selon l'évolution des moyens de transport et des politiques. Aux échelles plus locales se lisent d'autres enjeux, dont celui de la gestion du patrimoine, notamment dans sa relation à la consommation touristique qui s'avère parfois tendue quand elle réfère au sacré. A l'échelle intra-urbaine, les croisements, s'ils peuvent se faire au hasard des déambulations

touristiques, ne débouchent en général ni sur des rencontres, ni sur des pratiques ou usages communs, sauf éventuellement dans les centres commerciaux. Dans la ville de Fès, touristes religieux et touristes profanes empruntent parfois des cheminements communs lorsque le patrimoine institutionnel correspond au patrimoine sacré, mais ils n'y ont pas les mêmes droits.

A. Un tourisme religieux qui s'adapte au temps

23 Les touristes religieux sont des pèlerins à part entière quand ils se consacrent à leur quête spirituelle dans des espaces et lieux repères de la Tijaniyya, mais ils se comportent aussi en visiteurs, consommateurs et acheteurs lorsqu'ils sont engagés dans une séquence économique ou culturelle moins directement liée à la spiritualité ou alors par l'achat de produits commerciaux associés au religieux, ou pas, et qui les tentent. L'importance de ces activités économiques associées aux flux pèlerins a très tôt amené les autorités politiques à tenter d'encadrer ces mobilités. Les puissances coloniales (Afrique Occidentale Française, Algérie), les Protectorats (Maroc, Tunisie) / mandats (Proche-Orient), puis les États indépendants avaient déjà, tout au long du XX^{ème} siècle, contribué à l'organisation des pèlerinages, comme le montre l'ouvrage dirigé par Sylvia Chiffolleau et Anna Madoeuf (2005) pour le monde arabe au Maghreb comme au Machrek, puis à travers le cas du pèlerinage mondial à La Mecque (Chiffolleau, 2015). Ce phénomène a commencé à intéresser quelques rares chercheurs.e.s. Karine Bennafla insiste sur « *l'instrumentalisation du pèlerinage à La Mecque à des fins commerciales* » à travers l'exemple du Tchad (Bennafla, 2005) et Laurence Marfaing décrit les intenses transactions commerciales entre le Sénégal et le Maroc et la vie économique qui accompagne les ziyâra dont celle de Fès (Marfaing, 2007). Les indépendances ont permis un redéploiement de l'encadrement des activités pèlerines, suivant les mutations des transports. Au Sénégal, c'est à la Société sénégalaise de Voyages et de Tourisme (SSVT) que le jeune État sénégalais indépendant confie, en 1960, l'organisation du voyage maritime vers la Mecque. « *Dans le même temps, il libéralise le marché du pèlerinage en permettant à d'autres agences de réserver et acheter des cabines à bord du paquebot de la SSVT* » (Lanza, 2014, p. 166). Ensuite, l'arrêt de la liaison maritime depuis le port de Dakar a reconfiguré la route de la Tijaniyya en fonction des nouveaux moyens de transport adoptés. La cherté des billets d'avion a, dans un premier temps, fait diminuer le flux des pèlerins et les a réorientés sur des cheminements terrestres. Puis, à partir de 2008, les flux ont été relancés grâce à une initiative de la compagnie nationale marocaine, Royal Air Maroc, qui s'est saisie de ce marché pour lequel il y avait une véritable demande, en lançant un nouveau produit phare : la « *Ziyâra Tijania* ». Cette initiative est saluée avec enthousiasme en Afrique subsaharienne. Le quotidien malien *L'indépendant* l'exprime à l'époque de la manière suivante :

24 « *Bonne nouvelle pour les adeptes maliens du vénéré Cheikh Sidi Ahmed Tijani (Que Dieu l'agrée dans son Paradis !). En effet, Royal Air Maroc (RAM) vient de lancer à leur intention le nouveau produit Ziyâra Tijania qui leur permettra d'aller accomplir leur devoir de ziyâra à la zawiya du Pôle Secoureur¹⁴ dans les meilleures conditions. Un voyage qui les emmènera du Mali à Fès en passant par la grande mosquée Hassan II de Casablanca et le mausolée de Sidi Arbi Bensayah à Rabat, soit 8 jours et 7 nuits, le tout (y compris le billet aller-retour) pour la modique somme de 420 000 FCFA. Une manne céleste en somme* » (*L'Indépendant*, 12/02/2008). Depuis, les touristes religieux qui en ont les moyens arrivent par avion depuis l'Afrique

subsaharienne. Les autres empruntent toujours des transports terrestres collectifs. Au moment du *mawlud*, de nombreux autocars arrivent ainsi à Fès. Nombre d'entre eux se garent sur la place de Bab-Oued-Zhoun. « *Par centaines, ils déversent des pèlerins en provenance du Sénégal* » (Lanza, 2014, p. 158). Aux *ziyâras* sur les tombeaux des saints, sont venues, en grand classique, s'ajouter des visites sur les lieux considérés comme emblématiques de la puissance de l'islam comme la grande mosquée Hassan II de Casablanca. La revivification de la Tijaniyya passe aussi à Fès par un processus de mise en visibilité par fléchage vers la demeure de Cheikh Ahmed Tijane (document 4). La communauté Tijane a entrepris, avec l'approbation de Mohamed VI qui en profite pour l'afficher comme un des éléments de son appui indéfectible à la confrérie, la restauration de cette « maison des miroirs », *Dar el Miraya*, (document 5) que le Sultan avait autrefois donnée à Sidi Ahmed Tijane. Elle a aussi été pour le Cheikh un des lieux de méditation et sa *zawiya*. Sur un site Internet dédié à la Tijaniyya¹⁵, cette maison fait l'objet d'un discours patrimonial avec des descriptions précises sur son organisation spatiale, son architectonique, ses décors, et de discours ésotériques.

- 25 Plus récemment, les agences incluent la possibilité de parcourir les souks et centres commerciaux modernes. À Dakar, nombre d'agences locales, telles que Mayou Voyages ou encore El Madina Travel, offrent désormais ce genre de possibilité répondant ainsi à la demande croissante des pèlerins d'allier spiritualité et consumérisme. Cela permet d'attirer et de fidéliser une clientèle qui désire associer aux lieux spirituels d'autres endroits prestigieux et des espaces commerciaux. Ces emplacements sont potentiellement des lieux de croisement avec les touristes profanes. Par contre, le patrimoine religieux fait l'objet d'une ségrégation selon la classification qui est réalisée pour les touristes.

B. Touristes religieux et touristes profanes : quête du sacré, quête du patrimoine sur des itinéraires balisés

- 26 Les voies tracées par les opérateurs religieux, sociaux, culturels et/ou économiques relient des points où se posent les touristes, qu'ils soient religieux guidés par la motivation des bénédictions ou profanes attirés par le label UNESCO, la mémoire et souvent un brin d'exotisme. La quête spirituelle des pèlerins amène à filer la métaphore purement esthétique de l'égrenage des grains d'un chapelet. Ces derniers, au lieu de désigner les noms de Dieu, amèneraient alors le pèlerin à cheminer sur un chapelet d'îlots terrestres constitué de lieux saints. Chaque perle serait un lieu saint fréquenté par le pèlerin et un point de rencontre et de communion spirituelle autour de l'islam. La quête culturelle des touristes profanes est, elle, plutôt motivée par la recherche de la mémoire institutionnalisée, de l'exceptionnalité des lieux sélectionnés pour leur symbolique ou leur rareté, voire de l'exotisme. Elle renvoie plutôt à un chapelet patrimonial le long duquel les cheminements sont guidés par des arrêts correspondant, dans la ville de Fès, à des points remarquables culturellement, architecturalement (palais, mosquées, etc.) ou encore en tant que paysage classé (tanneries, jardins andalous, etc.). Un « petit train » à énergie « propre » (électrique), donc répondant aux normes du développement durable, propose quelques circuits types de la ville moderne aux portes de la médina et des lieux accessibles à ce véhicule. La quête des touristes profanes semble finalement s'apparenter à une forme de religiosité (Amirou, 1995) qui s'inscrit dans le cadre de la religion patrimoniale décrite par Françoise Choay (1996).

- 27 Très peu nombreux sont les touristes qui s'inscrivent en même temps dans les deux options touristiques. Le patrimoine institutionnel ne semble pas (ou très peu) pour l'instant attirer les touristes religieux. De l'autre côté, si certains touristes profanes sont tentés de rentrer dans des lieux saints, mus par la simple curiosité ou par attirance mystique, ils en sont refoûlés. C'est certainement par l'essor du tourisme intérieur chez les Marocains que le croisement entre tourisme pieux et tourisme patrimonial laïc trouvera une voie éventuelle. Le tourisme culturel émotionnellement « laïc » ne semble pas pour le moment avoir réellement émergé au sein du public des touristes religieux. Les touristes profanes, quant à eux interdits d'entrée dans les mosquées, sont orientés vers d'autres visites (tanneries, jardins, artisanat et boutiques des souks).

C. La ségrégation comme base de la gestion touristique des lieux saints

- 28 Au Maroc, les lieux de culte liés à l'islam font systématiquement (sauf la mosquée Hassan 2 de Casablanca) l'objet d'interdiction d'entrée pour ceux qui sont catégorisés localement comme « touristes », catégorisation qui est automatiquement associée à « non musulmans ». Ils sont, à ce titre, exclus des mosquées et des mausolées. Ils doivent s'arrêter à la porte et passer leur chemin. Les touristes internationaux qui n'ont pas l'allure d'être musulmans et qui désirent avoir accès aux mosquées se heurtent systématiquement à la force des stéréotypes et doivent argumenter de leur foi en l'islam. La suspicion va parfois jusqu'à leur faire réciter la Fatiha, sourate d'ouverture du Coran, pour prouver leur adhésion à l'islam. L'argument légitimant cette sélection est le « respect » de la religion musulmane. Or, ce n'est pas l'islam, *a fortiori* celui de la voie tijaane, qui porte cette interdiction. Ailleurs qu'au Maghreb, la plupart des mosquées sont ouvertes aux touristes, aux étrangers sans qu'on leur demande leur religion. C'est le cas des mosquées sur les routes de la Tijaniyya, que ce soit au Sénégal, au Mali ou encore de la plupart des mosquées sur les autres continents (Proche-Orient, Inde et bien d'autres pays). De façon récente (une dizaine d'années environ), une remise en cause de cette légitimité d'entrée dans des lieux saints, dans des pays où cela se faisait couramment, a été lancée par de plus radicaux, en général anti-confrériques, méfiants vis-à-vis du soufisme et plutôt influencés par le courant wahhabite, puis plus généralement par le salafisme. L'Arabie saoudite dénie d'ailleurs à tout « non musulman » l'entrée à La Mecque et en de nombreux autres espaces de son territoire. La nouvelle politique de patrimonialisation et l'espoir de la nouvelle mise en tourisme de sites saoudiens fera peut-être repenser cette politique et nuancer l'idéologie qui va avec.
- 29 Pour le Maroc, très ouvert et depuis très longtemps aux touristes occidentaux, l'interdiction d'entrée dans les mosquées pour les « touristes » ne vient pas des musulmans eux-mêmes, mais de Lyautey, premier représentant officiel du gouvernement français au début du Protectorat. C'est à « *ce grand lord colonial de la IIIe République, allergique à la religion civique républicaine [et donc à] l'idéal d'un islam républicain* » (Rivet, 2006, p. 255) que l'on doit cette interdiction, réappropriée ensuite localement dans une sacralité réinventée. Cette dernière amène à légitimer l'entrée des pèlerins et à exclure les autres « touristes » perçus comme illégitimes dans les lieux saints, reprenant sans le savoir des arguments datant du Protectorat. Totalement séduit par une vision idyllique des sociétés locales musulmanes, Lyautey avait voulu

exclure au maximum le colonisateur de la cité musulmane et des lieux sacrés, ce qui lui avait d'ailleurs valu l'appellation de « Maréchal de l'islam ». Au Maroc, sa vision sacralisée d'un islam dominé par le sacré a ainsi abouti, à l'époque du Protectorat, à sanctuariser, par l'interdiction d'entrée dans les mosquées, les pratiques « indigènes », jugées intouchables. Finalement, c'est cette obsession de la sacralité traduite par le fantasme de l'invulnérabilité de lieux saints qui légitime jusqu'à maintenant l'exclusion frappant les « touristes », suspectés d'être forcément non musulmans. Actuellement, cette lecture se trouve appuyée par l'imposition d'un islam mondialisé, normalisé et plutôt excluant (Al Karjousli, 2009) qui accompagne la montée générale du religieux depuis quelques décennies. Les mouvements généraux de réislamisation appuyés par divers mouvements salafistes qui sont observés par de nombreux auteurs en Afrique par exemple (Dozon et Holder, 2018) viennent conforter ce principe tout en créant des crispations et des interrogations sur leur légitimité (Ouallet, Cissouma, Al Karjousli, 2015).

- 30 Cette interdiction de visite des mosquées faite aux non-musulmans édictée par le Protectorat et reprise par le Maroc indépendant pose problème pour ceux qui estiment que les lieux touristiques, notamment ceux inscrits au Patrimoine mondial de l'Humanité, sont ouverts à tous. Ils reposent la question de la contradiction entre l'affirmation d'un patrimoine commun, qui plus est celui de l'Humanité, et une entrée sélective. Cette tension entre les usages du patrimoine commun et le religieux débouche actuellement sur de nouvelles crispations instrumentalisées par les enjeux politiques. L'exemple récent de la politique de Recep Erdogan en Turquie en est l'illustration parfaite. À Istanbul, la reconversion de Sainte-Sophie en seule mosquée est emblématique d'un islam mis en spectacle autour de principes exclusifs pour les besoins de la politique. S'affrontent ici deux idéologies : celle d'un patrimoine partagé ou celle d'un patrimoine communautariste, notamment à base religieuse, soutien d'identités excluantes. Dans des pays où le patrimoine a intrinsèquement été conçu comme partagé, les débats font maintenant fureur sur ce point précis du droit d'entrée ou non dans les lieux saints pour les « étrangers ». C'est le cas par exemple du Mali, où le débat a été introduit dans l'emblématique Tombouctou dans les années 1990, puis à Djenné dans les années 2000, toutes deux villes historiques de l'islam dont les mosquées sont des lieux emblématiques des inscriptions au patrimoine mondial de l'Humanité (Ouallet, Cissouma, Al Karjousli, 2015). L'enjeu d'entrer ou pas dans les mosquées pour les « touristes » a été propulsé sur le devant de la scène en tant que question essentielle dans les deux décennies qui ont précédé le chavirement du Mali dans la mouvance salafiste, puis jihadiste. Le tourisme « à chaud » dans la situation d'interdiction de visite des mosquées n'est donc pas forcément issu de la situation touristique elle-même, mais plutôt de positions idéologiques.
- 31 Dans le cas marocain, cette décision se moule très clairement dans la reconduite et la réappropriation des décisions prises pendant le Protectorat et est survalorisée dans un climat actuel de normalisation de l'islam sur une version excluante radicale. La ségrégation entre touristes profanes et touristes religieux (alors non considérés d'ailleurs localement comme « touristes ») y est normalisée, sauf pour la grande mosquée Hassan II de Casablanca, seul lieu saint marocain où les deux catégories de touristes peuvent se croiser, testant alors un autre modèle, celui d'un islam plus universellement tolérant. Ailleurs dans le monde, d'autres pays d'islam dominant, à

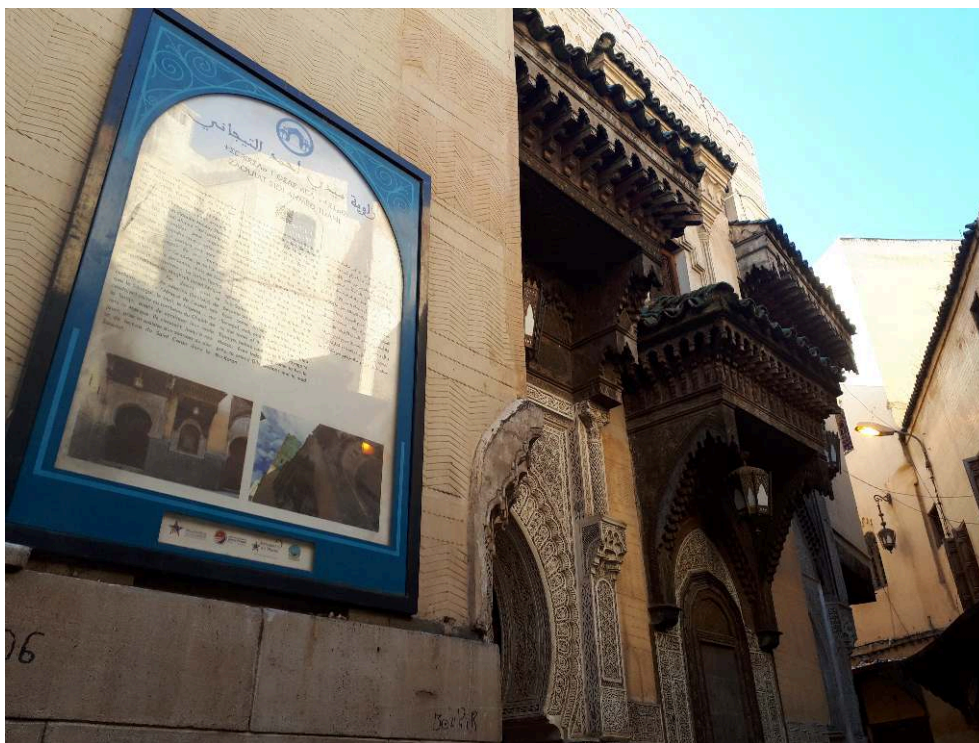
l'image de l'Ouzbékistan qui mise de façon récente sur le tourisme, favorisent au contraire les visites de leurs lieux saints.

Conclusion

- 32 Selon l'Organisation mondiale du Tourisme, 37% des déplacements internationaux sont liés au tourisme culturel dont une part importante concerne les aspects religieux et spirituels. En Afrique, le tourisme religieux, constitué de flux de pèlerins et de rassemblements dans un nombre impressionnant de lieux, s'est développé parallèlement aux progrès des transports, parfois encadré par des initiatives du secteur institutionnel privé, mais majoritairement organisé par des réseaux religieux informels. Ces réseaux existent depuis longtemps, mais le phénomène de revivification du religieux, souvent associé au développement d'autres activités, s'est amplifié et diversifié au XXI^{ème} siècle permettant de mettre en évidence un véritable tourisme religieux générateur de flux économiques. La double distinction de Fès, au patrimoine UNESCO et comme pôle de la Tijaniyya, donne à la ville un attrait particulier en y faisant converger un double flux touristique.
- 33 L'observation des pratiques touristiques permet de suivre les chemins empruntés par les touristes profanes et les touristes religieux et d'analyser la façon dont patrimoine et religion se croisent. Les flux touristiques qui convergent vers Fès ne se mélangent pas, ou très peu, même si le patrimoine désigné par l'UNESCO intègre des lieux religieux. Si les indépendances ont consacré un nouveau temps politique, elles ont également été marquées par la continuité. Le Maroc a opté pour une politique touristique affirmée tout en continuant à retrancher les lieux saints de la visite des touristes profanes. Sur le plan religieux, le Maroc, tout en campant sur sa position de non-ouverture aux « touristes » des mosquées, soutient les valeurs d'un islam soufi très ouvert et hostile par principe de tolérance¹⁶ au filtrage de l'entrée dans les lieux saints de l'islam. Les autres lieux saints sur les chemins africains de la Tijaniyya le prouvent. Les touristes religieux commencent à faire l'objet d'attention de la part du pouvoir institutionnel et d'opérateurs privés qui pourraient multiplier les offres et pourquoi pas y intégrer davantage d'éléments culturels non exclusivement religieux.

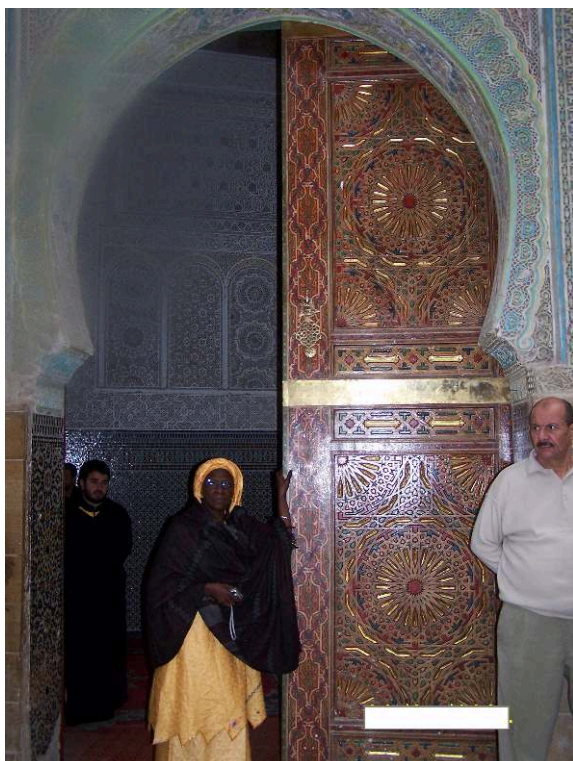
Photos

Document 1 : Entrée de la mosquée où se trouve le mausolée de Cheikh Ahmed Tijane, Fès (Maroc)



Cliché Anne Ouallet, 24/10/2018.

Document 2 : Pèlerin.e.s venu.e.s se recueillir sur le tombeau du guide Cheikh Ahmed Tijane, mosquée tijane, Fès (Maroc)



Cliché Anne Ouallet, 02/01/2004

Document 3 : *Gamou* à Tivaouane (Sénégal)



Cliché Anne Ouallet, 23/12/2015

Document 4 : Fléchage vers la demeure de Cheikh Ahmed Tijane, Fès (Maroc)



Cliché Anne Ouallet, 24/10/2018

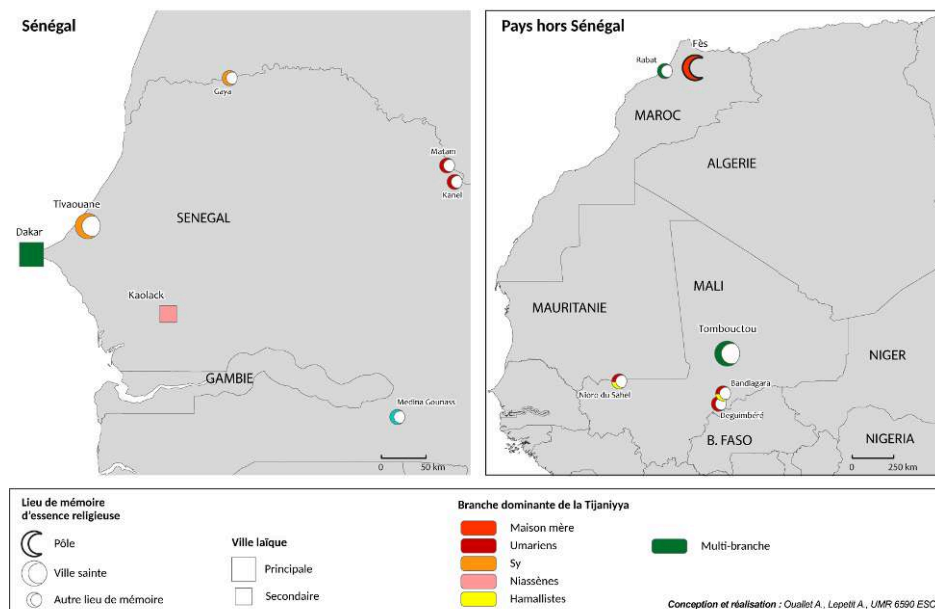
Document 5 : « Maison des miroirs » en restauration, Fès (Maroc)



Cliché Anne Ouallet, 24/10/2018

Carte 1 : Haltes religieuses sur les chemins du « Pôle » tijane : lieux cités dans l'article

Haltes religieuses sur les chemins du « Pôle » tijane, lieux cités dans l'article



Conception et réalisation : Ouallet Anne, Lepetit Arnaud, UMR 6590 ESO

BIBLIOGRAPHIE

Akdim, B. et Laoualane, M. (2010), « Patrimoine et développement local à Fès : priorités, acteurs et échelles d'action », *Norois* n° 214, pp. 9-22.

Al Karjousli, S. (2009), « *De l'islam pluriel à l'islam Mac Donald* », in Kiyindou A., Ekambo J. C., Miyouna L.-R. (dir.), *Communication et dynamiques de globalisation culturelle*, L'Harmattan, Paris, pp. 73-86.

Amirou, R. (1995), *Imaginaire touristique et sociabilités du voyage*, PUF, Paris.

Bennafla, K. (2005), "L'instrumentalisation du pèlerinage à La Mecque à des fins commerciales : l'exemple du Tchad", in Chiffolleau S., Madoeuf A. (dir.), *Les pèlerinages au Maghreb et au Moyen-Orient, espaces publics, espaces du public*, Damas, Institut Français du Proche-Orient, pp. 193-202.

Berriane, J. (2012), "La Ziyara des Tijanes sénégalais vers Fès : les diverses facettes d'un pèlerinage transnational", *Hesperis-Tamuda*, Rabat, pp. 131-150.

Chiffolleau, S. (2015), *Le voyage à La Mecque. Un pèlerinage mondial en terre d'Islam*, Belin, coll. Histoire, Paris.

Chiffolleau, S. et Madoeuf, A. (dir.) (2005), *Les pèlerinages au Maghreb et au Moyen-Orient, espaces publics, espaces du public*, Damas, Institut Français du Proche-Orient.

Choay, F. (1996), *L'allégorie du patrimoine*, Seuil, Paris.

Dozon, J. P. et Holder, G. (dir) (2018), *Les politiques de l'islam en Afrique*, Karthala, Paris.

Kane, O. (1993), "La communauté tijane du Sénégal et la Zaouia du Cheikh Ahmed Tijani de Fès", in Doulaye K. (dir.), *Fès et l'Afrique. Relations économiques, culturelles et spirituelles*, Institut d'études africaines, série Colloques et séminaires, Rabat, pp. 13-28.

Lanchet, W. (2006), *La ville entre concepteurs et usagers : problématique de la sauvegarde appliquée au cas de la médina de Fès (Maroc)*, Thèse de Doctorat, Université François-Rabelais Tours, URBAMA.

Lanza, N. (2012), "Routes et enjeux de la Tijaniyya sénégalaise au Maroc : une zaouïa rbatti sur la voie de Fès", *Études & Essais*, n° 8, publication en ligne du Centre Jacques Berque.

Lanza, N. (2014), "Pèleriner, faire du commerce et visiter les lieux saints : Le tourisme religieux sénégalais au Maroc", *L'année du Maghreb*, n° 11, pp. 157-171

Marfaing, L. (2007), « Construction spatiales et relationnelles dans un espace urbain : commerçantes sénégalaises à Casablanca », in Boesen E. et Marfaing L. (dir.), *Les nouveaux urbains dans l'espace Sahara-Sahel: un cosmopolitisme par le bas*, Karthala-ZMO, Paris-Berlin, pp. 159-185.

Mary, A. (2009), « Lieux et non lieux du religieux », in Fourchard, L. and Goerg, O., and Gomez-Perez M. (éd.), *Lieux de sociabilité en Afrique*, L'Harmattan Paris.

Ouallet, A. et Cissouma, D. (2019), « Jeux et enjeux autour de la revivification des réseaux de la Tijaniyya », in Bamba, M. and Batchana Eshohanam (éds.), *Islam, traditions orales et civilisations africaines*, Les Presses de l'UL, pp. 337-348.

Ouallet, A. Cissouma, D. and Al Karjousli, S. (2015), « Diversité, conflictualités et sociabilités au cœur de la patrimonialisation de l'islam au Mali », in Brunet-Jailly, J. and Charmes J. et Konaté D. (dir.), *Le Mali contemporain*, éd. Tombouctou, IRD, Paris, pp. 284-305.

Ouallet, A. (2013), *Encadrements et mobilisations dans les villes africaines du patrimoine : l'exemple du religieux*, Habilitation à Diriger les Recherches, Université Aix-Marseille, volume 2.

Ouallet, A. et Cissouma, D. (2010), « Diversité culturelle et globalisation : enjeux et retombées dans un pays d'Afrique subsaharienne. L'exemple malien », in Kiyindu A., *Cultures, technologies et mondialisation*, L'Harmattan, Paris, pp. 147-160.

Rivet, D. (2006), « Quelques propos sur la politique musulmane de la France de Lyautey au Maroc (1912-1925) », in Luizard, P.-J. (dir.), *Le choc colonial et l'islam*, La Découverte, Paris, pp. 255-270.

Robinson, D. et Triaud, J. L. (éds) (2000), *La Tijâniyya, une confrérie musulmane à la conquête de l'Afrique*, Karthala, Paris.

Triaud, J. L. (2006), « Politiques musulmanes de la France en Afrique subsaharienne à l'époque coloniale », in Luizard, P. J. (dir.), *Le choc colonial et l'islam, les politiques religieuses des puissances coloniales en terres d'islam*, La Découverte, Paris, pp. 271-282.

Tripadvisor (2021), Parcs d'attractions en Arabie Saoudite, disponible sur www.tripadvisor.fr/Attractions-g293991-Activities-c52-Saudi_Arabia.html, dernier accès le 8 août 2021.

NOTES

1. Accélééré depuis le début du XXI^{ème} siècle, épisode COVID mis à part.
2. Menés en 2004, 2018, 2019 pour le Maroc, sur les dix dernières années annuellement pour le Sénégal et jusqu'en 2015 pour le Mali.
3. Le mausolée fut édifié à sa mort en 1815.
4. La branche umarienne s'est construite sur les traces d'El Haj Umar Tall, Toucouleur du Fouta Toro (vallée du Sénégal) connu par son djihad en Afrique de l'Ouest avec notamment la prise de Nioro du Sahel en 1854.
5. El Haj Malick Sy (1855-1922) érige la connaissance comme élément essentiel de la recherche spirituelle.
6. Les Niassènes sont les disciples du cheikh soufi Ibrahim Niassé (1881-1956) qui se positionne comme un ambassadeur pacifique de la Tijaniyya.
7. visites sur les lieux saints
8. La « nuit du destin », *laylat al-qadr*, renvoie à l'histoire de l'ascension nocturne du Prophète. Sourate 17 *Al-Isra* « Le voyage nocturne », verset 1.
9. Du nom de la ville sénégalaise de Tivaouane, lieu de résidence d'El Haj Malick Sy, puis de ces descendants. La ville est considérée comme la capitale des Tijanes.
10. Adeptes de Cheikh Hamallah, dissident de la Tijaniyya majoritaire.
11. Observation réalisée sur le terrain en 2009.
12. J'ai participé au Gamou de Tivaouane du 22 au 25 décembre 2015.
13. Le terme *muqaddam* réfère habituellement en arabe à un gradé militaire, mais il est aussi utilisé, comme le fait Nazarena Lanza ici, pour désigner les cadres religieux, désignés officiellement dans le cas d'étude par la confrérie de la Tijaniyya.
14. Royal Air Maroc reprend donc le terme de pôle, *qutub*, entretenu par la Tijaniyya, le Pôle Secourer étant Cheikh Ahmed Tijane.

15. Ministère des Habous et des Affaires Islamiques, La maison de Sidi Ahmed Tidjani, qu'ALLAH l'agrée, à Fès, au Maroc : *Dar el Miraya* : <http://www.tidjaniya.com/fr/> dernière visite sur ce site : le 20 mars 2021.

16. Le Maroc a toujours soutenu les enseignements du Cheikh Ahmed Tijane et la voie soufie qui en est issue contre le hanbalisme développé à la même époque en Arabie par Mohammed ben Abdelwahhab.

RÉSUMÉS

Dans un contexte de revivification des réseaux de la Tijaniyya, confrérie musulmane très vivace dans toute l'Afrique saharo-sahélienne, le tourisme religieux lié aux mouvements pèlerins vers Fès, « pôle » de la confrérie, imprime des marquages particuliers dans l'espace fassi et fortifie parallèlement d'autres topographies sacrées. L'essor du tourisme religieux est remarquable sur les hauts-lieux de la Tijaniyya de l'Afrique subsaharienne au Maghreb. Ce tourisme s'inscrit dans le cadre des pratiques vivantes de l'islam. Il croise aussi d'autres pratiques touristiques, profanes celles-là, dont l'essor a directement suivi la distinction de Fès au label UNESCO du Patrimoine mondial de l'Humanité. Touristes religieux et touristes profanes cheminent en quête du sacré ou en quête du patrimoine institutionnel sur des itinéraires balisés, mais ils ne se rencontrent guère. En effet, à Fès, la gestion touristique des lieux saints se fait sur la base d'une ségrégation par l'interdiction d'entrée dans les mosquées aux touristes profanes qui sont d'ailleurs les seuls à être désignés comme « touristes ».

INDEX

Mots-clés : tourisme religieux, tourisme profane, patrimoine, Tijaniyya, Fès

AUTEUR

OUALLET ANNE

UMR ESO 6590, Université Rennes 2, anne.ouallet@univ-rennes2.fr